

**Aux cabinets médicaux du canton de
Genève**

Genève, le 12 novembre 2020

Concerne : Commande de publications du Centre LAVI à l'attention de vos patient-e-s

Docteure, Docteur,

Comme vous le savez sans doute, la Loi sur l'Aide aux Victimes d'Infractions (ci-après LAVI) apporte un soutien aux personnes victimes d'une infraction pénale ayant porté atteinte à leur intégrité physique, psychique et/ou sexuelle, ou à leurs proches, dans le but de les aider à surmonter les conséquences des violences subies et de renforcer leurs droits.

La LAVI comporte 3 volets. Le premier, assuré par les Centres de consultation cantonaux, vise à fournir aide, conseils et prestations aux victimes. Le second a pour but de renforcer les droits de ces dernières dans la procédure pénale. Le troisième, assumé par les Instances d'indemnisation LAVI, permet d'octroyer une indemnisation et une réparation pour tort moral.

A Genève, le Centre LAVI fournit à la victime et à ses proches, de façon totalement confidentielle, une aide immédiate gratuite pour répondre aux besoins les plus urgents découlant de l'infraction. Il est également susceptible d'octroyer une aide pour surmonter les séquelles à plus long terme.

Par ailleurs, le Centre LAVI mène des actions dans le but d'informer et de sensibiliser les acteurs du social et de la santé sur les caractéristiques des violences, leur impact sur la santé physique et psychique des victimes et sur les solutions d'aide à leur disposition.

En effet, les droits des victimes mais aussi les conséquences de la violence sur leur santé, sont encore méconnus du grand public. Les professionnel-le-s avec qui les victimes sont en contact peuvent donc faire la différence, afin qu'elles soient prises en charge de manière adéquate, ce qui réduit significativement leur risque de vulnérabilité et de désinsertion sociales.

Vous trouverez ci-joint le descriptif de nos publications pour le grand public. Consultables en ligne (<http://centrelavi-ge.ch/index.php/documentation>), la plupart est aussi disponible gratuitement en format papier. Vous pouvez les commander au moyen du bulletin annexé à nous renvoyer complété par email à l'adresse info@centrelavi-ge.ch.

Les commandes de grandes quantités sont susceptibles de faire l'objet de frais d'envoi, ce dont nous vous informerions avant envoi, pour validation préalable de votre part.

Mises à leur disposition dans vos locaux, ces informations permettront à vos patient-e-s de trouver des informations utiles. Vous pourrez également les parcourir avec les personnes concernées, le cas échéant.

En espérant que ce courrier saura retenir votre attention, nous vous adressons, Docteure, Docteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Muriel GOLAY
Directrice du Centre

Annexe : bulletin de commande de nos publications.

Bulletin de commande

info@centrelavi-ge.ch

Centre LAVI Genève
Boulevard Saint-Georges 72
1205 Genève

Mes coordonnées (écrire en majuscules svp) :

Mon adresse postale :

Mon adresse email :

Mon numéro de téléphone :

Par la présente, je souhaite commander les brochures suivantes en format papier :

_____ Exemplaires de la brochure « Victimes d'infractions, que faire ? »
Ed. Centre de consultation genevois pour les victimes d'infractions (LAVI), 2013,
Format : 14.5 cm * 21 cm.

_____ Exemplaires de la brochure « Violence conjugale, le choix des possibles »
Ed. Solidarité Femmes et le Centre LAVI, 2015,
Format : 11 cm * 21 cm.

_____ Exemplaires de la brochure « Violences sexuelles contre les femmes, que faire ?
La violence est inacceptable »
Ed. Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes (BPEV), en
collaboration avec Viol-Secours et le Centre LAVI, 2010,
Format 10.5 cm * 17.5 cm.

J'ai pris note que ces brochures me seront envoyées gratuitement. Les commandes de grandes quantités sont susceptibles de faire l'objet de frais postaux, ce dont vous m'informerez avant l'envoi, pour validation préalable de ma part.

Lieu, date et signature :

Ce bulletin de commande est à renvoyer par email à : info@centrelavi-ge.ch